François Le Chartier

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1652 Sorti 1682

Né à Vire (Calvados) , le

Mort à Bayeux (id) , le 1701

L Bonnardet
[illegible] de l'Oratoire

Voir :

Adry : T. II, p. 49.

Batterel : T. III, p. 380.

Moréri

MM. 610 , **page** 61 , **N°** 282

Le Confrère François Le Chartier frère de Pierre

Né à Vire 16 ans

Fils de Gilles Le Chartier assesseur au siège de Vire et Louise Joanne

Humanités et philo

Entré à Paris le 17 oct 1652, vêtu le

Pension :

Le Père François Le Chartier

M. M. 607, 2e catalogue, N 231 =

François Le Chartier, de Vire, entré à Paris en 1652, prêtre en 1661.

M. M. 610 = N 282 =

François Le Chartier, fils de Gilles Le Chartier, assesseur au siège de Vire et de Louise Joanne, natif de Vire, 16 ans entré le 17 octobre 1652 et vêtu le même jour, comme son frère

Il a fait sa philosophie

Odry = T. II p. 43 =

Il était natif de Vire. Il quitta l'Oratoire et revint dans son pays. Il fut pourvu de la charge de principal du collège de Lisieux après Jean Masson. Sa collation est du 2 mai 1681. Mais il s'en démit en 1685 pour prendre un canonicat dans la cathédrale de cette ville de Bayeux

Il cultiva beaucoup les belles-lettres, comme on peut en juger par plusieurs pièces en vers et en prose qu'il a composées et qui ont mérité l'approbation des connaisseurs

Mort à Bayeux en 1701

(Mémoires mss de M. Béziers de Bayeux)

Il était frère utérin des 2 Roussel de la Coquerie

toire) en faveur des ecclésiastiques qui débitent la parole de Dieu et des fidèles qui l'écoutent et qui trouveront dans ce livre l'abrégé de tout ce que l'on peut enseigner. Dernière édition, revue et corrigée de nouveau, et augmentée de l'Introduction à la chaire avec trois tables pour faire des discours contre toutes sortes de péchés qui se peuvent commettre, sans autre préparation que l'intelligence de ces tables. 1693, in-8 de 523 pages.

Le libraire assure qu'il a fallu presque arracher ce livre des mains de l'auteur, parce qu'il est imparfait par rapport à l'étendue de son dessein, travaillant, pour le rendre complet, *à deux autres dictionnaires, l'un de preuves, l'autre d'exordes.* Il voulait d'abord donner tout à la fois ; mais il s'est laissé gagner par ce qu'on lui a représenté que sa libéralité ne laisserait pas d'être bien reçue du public, quoiqu'elle ne fût entière, et que les gens d'esprit et de bon sens trouvent que ces amas de desseins donnent de grandes ouvertures à ceux qui veulent prêcher, et ne veulent pas se donner la peine de méditer leurs sujets. Mais, savoir si avec cela ils parviendront jamais à faire rien de bon, c'est une autre affaire.

Je ne sais si les deux autres dictionnaires, l'un de preuves, l'autre d'exordes, que son libraire fait espérer, parurent aussi. On m'a seulement assuré qu'outre cet ouvrage il en avait donné d'autres, avec quelques poésies. (1)

Il nous quitta en 1682, étant à Rouen, d'où le Père de Sainte-Marthe voulait le faire sortir. Il se brouilla avec lui au sujet de la cure de Saint-Ouen de Rouen, qu'avait le Père du Breuil, dont le Révérend Père Général ne voulut jamais approuver la résignation en faveur du Père François Chartier. Les deux frères, piqués, s'allèrent offrir à M. de Bayeux, leur évêque diocésain, qui les pourvut de bénéfices, et, je crois, dans la cathédrale même (2). Ils

(1) Bonardy, *Mémoire manuscrit.*

(2) Ils prirent l'un, une cure ; l'autre, la principalité du collège de Bayeux.

avaient tous deux beaucoup de mérite, beaucoup de goût pour les belles-lettres et du talent, à ce qu'on dit, pour la chaire. Le cadet plaida pour soutenir la résignation; mais il perdit au Parlement de Rouen, comme je l'ai observé sous l'article du Père du Breuil.

Le Père François Chartier

Bicaïs = L'Oratoire de France = (Copie de la Bibl. Nle T. I. p. 512.
Mss. d'Aix, T. I. p. 661.

Le Père Pierre Chartyer était le frère de François Chartyer, lequel avait passé aussi près de 30 ans dans l'Oratoire, qu'il quitta après avoir été supérieur à Dieppe et à Caen pour être principal du collège de Bayeux, ensuite chanoine de l'église cathédrale de la dite ville, où il finit sa carrière en 1701.

Celui-ci avait cultivé les belles-lettres avec le même succès que son frère, comme on peut en juger par plusieurs pièces en vers et en prose qu'il a composées et ont mérité l'approbation des gens de lettres.

Voyez ce qui est dit de ces 2 frères dans le Nouv. Dict. de Moréri d'après les manuscrits de M. de Béziers, de Bayeux.

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25682) T. II, p. 43, verso =

François Le Chartier était de Vire. Il quitta l'Oratoire où il était entré et revint dans son pays. Il fut pourvu de la charge de principal du collège de Lizieux après Jean Masson. Sa collation est du 2 mai 1681. Mais il s'en démit en 1685 pour prendre un canonicat qui lui fut donné dans la cathédrale de cette ville.

Il cultiva beaucoup les belles lettres, comme on peut en juger par plusieurs pièces en vers et en prose qu'il a composées et qui ont mérité l'approbation des connaisseurs.

Il mourut à Bayeux en 1701

(Mémoires Mss. de M. de Béziers de Bayeux) (A)

On voit ici à quel point on ne peut se fier aux renseignements d'Adry

E. Bonnardet

Listes des assemblées =

1661	Riom	act.
1663	Paris	"
1666	N.D. de Grâces en Forez	
1669	Le Mans	
1672	Dieppe	sup.
1675	"	"
1678	Caen	"
1681	"	